

Plan Prévisionnel de Fumure

Groupe régional d'Expertise Nitrates de Bretagne – version 2023

Le PPF doit prendre en compte les éléments relatifs aux rendements prévisionnels précisés au chapitre III, ainsi que tous les postes de l'équation du bilan fournis dans les tableaux et grilles joints dans les **annexes 3 à 11**.

Toutes les cultures de l'exploitation doivent figurer dans le PPF, y compris celles qui ne sont pas fertilisées.

- 🌐 Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les cultures hors prairies
- 🌱 Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les prairies
- 📊 Tableau "rendement moyen des parcelles de l'exploitation"

Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les cultures hors prairies

			Exemples	
Parcelle ou groupe de parcelles en situation comparable			N Ilot PAC	
Surfaces			Ilot n°1	Ilot n°3
			SAU=3	SAU=5
			SPE=3	SPE=5
			SPNE=0	SPNE=0
Précédent cultural			Blé	Maïs ensilage
interculture précédente			CIPAN (phacélie)	
Culture pratiquée (1)			Maïs ensilage	Blé
Objectif de rendement			15	75
Besoins	+	Besoins de la culture	195	225
	+	Azote restant dans le sol (non valorisable par la plante)	30	30
	+	total des besoins	225	255
Fournitures d'azote par le sol	-	Quantité d'azote déjà absorbée si semis antérieur au bilan (2)		
	-	Réliquat Sortie Hiver *	10	40
	-	Contribution des retournements de prairie	0	0
	-	Contribution apports organiques des années précédentes	50	35
	-	Contribution des résidus du précédent ou du CIPAN	20	0
	-	Contribution de l'humus du sol et du système de culture	80	60
	-	total fourniture du sol	160	135
Besoins - fournitures	=	Dose d'azote à apporter par ha	65	120
Fumure organique prévue		périodes d'apport envisagée	mars	fev
		superficie concernée	3	5
		nature de l'effluent organique	FB	LP
		teneur en azote	5,5	3,5
		coefficient d'équivalence engrais	0,25	0,7
		quantité (t ou m3) apportée / ha	30	40
		quantité (t ou m3) apportée parcelle	90	200
		quantité d'azote efficace prévue / ha	41	98
	quantité totale d'azote efficace prévue / ha	41	98	
Complément fumure minérale à prévoir			24	22
		périodes d'apport envisagée	avril - mai	mars
		Culture ou CIPAN suivante	Blé	RGI

NB : en cas d'apports par irrigation envisagés indiquer les teneurs en azote correspondantes

(1) en cas d'association avec des légumineuses indiquer le pourcentage de légumineuses (exemple Méteil)

(2) : uniquement pour le colza et dérobées

En cas d'utilisation de Sol-Aid, le résultat se substitue aux postes « Contribution des apports organiques des années précédentes » (Mha) et « Contribution de l'humus du sol et du système de culture » (Mhs).

Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les prairies

	Parcelle ou groupe de parcelles en situation comparable	N llot PAC	Exemple	
			llot n°2	
	Surfaces	SAU	SAU= 1	
		SPE	SPE=1	
		SPNE	SPNE=0	
	Précédent cultural et interculture précédente		RGA	
	Type et âge de la prairie (en cas d'association graminées/légumineuses indiquer le pourcentage de légumineuses) et date implantation pour les prairies		RGA (3 ans)	
	Objectif de rendement (1)		8	
Besoins	Besoins de la culture		240	
Fournitures d'azote par le sol	type d'entretien azoté antérieur		fort	
	pousse estivale		très bonne	
	fournitures par le sol		160	
besoins - fournitures	Dose d'azote à apporter par ha = (besoins-fournitures) / 0,7		114	
Fumure organique prévue	périodes d'apport envisagée		mars	sept
	superficie concernée		1	1
	nature de l'effluent organique		LP	CFB +3
	teneur en azote		4	3,8
	coefficient d'équivalence engrais		0,65	0,1
	quantité (t ou m3) apportée / ha		20	15
	quantité (t ou m3) apportée parcelle		20	15
	quantité d'azote efficace prévue / ha		52	5,7
	quantité totale d'azote efficace prévue / ha		57,7	
Complément Fumure minéral à prévoir :			57	
	périodes d'apport envisagées		avril-mai	
	Culture ou CIPAN suivante		RGA	

NB : en cas d'apports par irrigation envisagés indiquer les teneurs en azote correspondantes

(1) rendement moyen calculé à partir du bilan fourrager simplifié de l'exploitation (cf grille prairie annexe 8)

RENDEMENT MOYEN DES PARCELLES DE L'EXPLOITATION

Ce tableau est établi afin **de conforter les objectifs de rendements** retenus par parcelle. Il permet d'évaluer le potentiel de rendement de chaque parcelle et de visualiser les variations de rendements entre les différentes parcelles de l'exploitation. Le potentiel de rendement est évalué sur la base de deux critères principaux : **le type de sol et la profondeur**.

Ce tableau constitue le référentiel des rendements utilisés pour l'élaboration du PPF. Il sera joint au PPF et devra être établi au plus tard pour la campagne culturale 2013-2014.

Type de sol	Indiquer le type de sol (sain, légèrement hydromorphe ou hydromorphe)
--------------------	-----------------------------------------------------------------------

Profondeur de sol	Sol profond:	sols de plus de 60 cm avec 3 horizons distincts
	Moyen	sols de 30 à 60 cm avec 2 horizons distincts
	Superficiel	sol au plus de 30 cm de profondeur

Rendement moyen (1)	Il est calculé prioritairement sur la base des valeurs constatées sur l'exploitation pour la culture ou la prairie considérée et, si possible, pour des conditions comparables de sol. Le calcul est réalisé sur la base des 5 derniers rendements de l'exploitation, desquels les deux extrêmes sont retirés. On obtient un rendement moyen sur les trois valeurs restantes. A partir de l'estimation de ce rendement moyen des parcelles de l'ensemble de l'exploitation, il convient ensuite de le moduler selon la productivité de chacune d'entre elles.
----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Exemple	J'ai observé sur la parcelle les rendements en blé suivants: 80 qx, 72, 70, 65, 82. On enlève les deux extrêmes : 65 et 82 qx. La moyenne sera donc de : $(72 + 70 + 80) / 3 = 74$ quintaux Si pour une parcelle de même type, je n'ai pas de référence, je peux utiliser cette référence de 74 qx.
----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ilots PAC (2)	1	1										
Sous parcellaires	Champ du bas	Champ du haut										
Surface	2,5	3										
Type de sol												
Profondeur du sol												

Rendement moyen observé sur la parcelle ou sur une parcelle de même typologie	Maïs ensilage	12	14										
	Maïs grain												
	Blé	70	78										
	Triticale												
	Orge												
	Colza	35	32										
	Prairie temporaire	8	7										

(1) Il ne s'agit pas ici d'estimer un rendement potentiellement atteignable les bonnes années, mais bien d'indiquer un rendement moyen réaliste

(2) Ilot PAC : vous pouvez regrouper des ilots PAC de caractéristiques identiques dès lors que ceux-ci ont des surfaces inférieures à 1 ha. Dans ce cas la case à renseigner comportera la liste des ilots concernés (ilots 1 et 5 par exemple)